



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



DIRECTION GENERALE
ND/SB

Champigny, le 05 JUL. 2019

Madame Nathalie MORIN
Directrice Départementale des Finances
Publiques
DDFIP du Val de Marne
1, Place du Général Pierre-BILLOTTE
94 040 CRÉTEIL CEDEX

Objet : Projet de réorganisation de la DDFIP du Val-de-Marne

Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques,

Vous m'avez récemment saisi concernant le projet de réorganisation de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val-de-Marne, et je vous en remercie.

J'ai noté dans le courrier que vous avez joint que Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics indique que cette réforme est censée « *renforcer fortement la présence des services publics dans les territoires et moderniser l'action publique* ». Le Gouvernement souhaiterait « *assurer une meilleure accessibilité des services publics à la population, notamment dans les territoires où le sentiment d'abandon de l'État se développe* » et « *porter une attention toute particulière aux usagers qui sont peu familiers ou éloignés des outils numériques,...* ».

Comme je vous l'indiquai dans mon courrier du 25 février, je suis très attaché à la présence de proximité qui a ancrée les grands services publics de l'Etat au plus près des citoyens de notre pays.

Je constate avec satisfaction la volonté de maintenir un important service des impôts des particuliers à Champigny-sur-Marne. C'est effectivement indispensable au regard des besoins des champinois comme vous le soulignez.

Cependant, je vous avais indiqué que de nombreux Champinois sont amenés à se rendre à la trésorerie de la ville située à Villiers-Sur-Marne pour des paiements ou pour régulariser des situations personnelles parfois difficiles. Il s'agit bien souvent des habitants les plus modestes qui n'ont d'autres moyens pour se déplacer que les transports en commun.

Ainsi, le quartier du Bois L'Abbé est à plus d'une heure à pied et près de 40 minutes en transports en commun de l'actuelle trésorerie de Saint-Maur-des-Fossés. Pour le quartier des Boullereaux, les distances sont respectivement de 50 minutes à pied et de 30 minutes ou plus, en transports en commun. Dans un cas comme dans l'autre, les temps de transport sont doublés par rapport à la situation actuelle. Une telle évolution ne pourrait que renforcer le sentiment d'abandon de l'Etat par les populations les plus en difficultés.

J'ajoute que la ville de Champigny-sur-Marne est dotée d'un nombre conséquent de régies. Les agents municipaux désignés comme régisseurs sont naturellement amenés à se rendre régulièrement à la trésorerie. Un éloignement de celle-ci se traduirait donc également par des temps improductifs de déplacement augmentés pour ces agents.

Je réitère donc la proposition que soient examinées les possibilités de relocalisation proche du centre-ville de Champigny-sur-Marne, siège de l'EPT et qui à l'avenir va devenir encore plus facilement accessible en transport en commun avec la réalisation du Grand Paris Express et sa gare de Champigny-Centre.

Des opportunités ou des choix sont aujourd'hui possibles et souhaitables dans le cadre du projet d'aménagement du centre-ville. Ce projet de nouveau centre-ville étant déjà bien avancé, j'aurai plaisir à vous le présenter et à examiner avec vous les possibilités qui pourraient se dégager en vue d'accueillir vos services.

Enfin, je m'interroge également sur les modes de fonctionnement que pourraient induire les évolutions proposées. Dans le cadre de l'engagement partenarial que nous avons conclu en 2018, un travail de qualité est mené avec Madame Giraud, trésorière de Champigny. Je m'interroge sur l'efficacité du partenariat si sont dissociés la responsabilité de gestion comptable d'un côté et de l'autre, l'activité de conseil. Comme je l'indiquai à Monsieur le Ministre en avril, je suis attaché au principe de séparation ordonnateur-comptable. Par contre, une relation de qualité est nécessaire pour assurer la qualité du service public.

Je me tiens à votre disposition pour un échange sur ces questions.

Je vous prie de croire, Madame la directrice départementale des Finances Publiques, à l'assurance de ma haute considération.

Christian Fautre

Maire de Champigny-sur-Marne

